

OPS2016 HRSK

La musique optionnelle en 5ème

L'enseignement de la musique en tant que matière optionnelle a pour but de familiariser les élèves avec la musique en utilisant des méthodes variées : les élèves chantent, explorent différents instruments, composent eux-mêmes, écoutent de la musique et bougent sur la musique.

Le répertoire utilisé est varié, allant de la musique traditionnelle de différents pays aux chansons pop/rock, sans oublier la musique classique.

Les élèves peuvent éventuellement préparer de petits spectacles pour différents événements de l'école pendant les cours.

Particularités liées aux environnements d'apprentissage et aux méthodes de travail

Les méthodes de travail utilisées sont le chant, la découverte des instruments, l'écoute et la composition.

Les instruments traditionnels et corporels ainsi que les ordinateurs sont utilisés.

Le programme d'enseignement inclut également l'assistance à un concert à Helsinki ou à ses proximités.

Caractéristiques liées au soutien et à l'orientation

L'élève peut bénéficier d'un enseignement et des conseils plus personnalisés.

Évaluation

L'évaluation de cette matière optionnelle se fait dans le cadre du programme commun.

Portée des études

1

Classe 5

Les objectifs

Sensation musicale

Le programme optionnel de la musique a pour objectif de permettre à l'élève d'éprouver les joies de la musique, de lui offrir des expériences de réussite ainsi que de lui permettre d'approfondir, pendant les cours de musique, les compétences musicales déjà acquises (chanter, jouer des instruments de musique, bouger sur la musique et produire de la musique).

Les modules d'apprentissage multidisciplinaires peuvent être réalisées avec d'autres matières dès que possible.

Un des objectifs des cours est de préparer de petits spectacles pour le quotidien et les fêtes scolaires.